

Procès-verbal sommaire
Séance du conseil municipal du 18 février 2015

Sous la présidence de M. Jean-Paul MEYER, Maire,

Sont présents :

Mmes & MM. les adjoints : Lucien GASSER, Sandrine SCHMITT, Yves MAURER, Corinne STIMPFLING & Francis CARNET,

Mmes & MM. les conseillers municipaux : Jean-Marie HUEBER, Maryvonne THUET, Edith BIXEL, Pierre STOFFELBACH, Alain MULLER, Gilberte BISCH, Martine LEFEBVRE, Aimée KOERBER, Christian HOLTZHEYER, Sébastien BURGOS, Audrey GOEPFERT, Christophe SCHLICHT, Yolande WINTZERITH & Philippe PETER.

Absents excusés :

M. Olivier GLORIAN qui a donné procuration à M. Christian HOLTZHEYER,
Mme Maryline BERTRAND qui a donné procuration à M. Lucien GASSER,
Mme Sophie GRIENENBERGER qui a donné procuration à M. Christophe SCHLICHT,

Melle Johanna HEMMERLIN qui a donné procuration à M. Jean-Paul MEYER,

M. Fabien HENGY qui a donné procuration à M. Philippe PETER,

M. Maurice CARNOD,

Mme Dominique ZIMMER.

Le Maire ouvre la séance et il est procédé à l'appel des membres présents qui sont au nombre de :

- 19 à partir de 19 h,
- 20 à partir de 19 h 05 après l'arrivée de Mme Maryvonne THUET,
- 19 à partir de 20 h après le départ de Mme Maryvonne THUET qui a donné procuration à Mme Sandrine SCHMITT,
- 18 à partir de 20 h 05 après le départ de M. Philippe PETER qui a donné procuration à Mme Yolande WINTZERITH.

Le quorum est en conséquence dépassé et le conseil municipal peut délibérer valablement.

1. Conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition du Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Sandrine SCHMITT en qualité de secrétaire de séance.
2. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2014.
3. Dans le cadre de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat a lieu sur l'orientation budgétaire 2015 au sein du conseil municipal.
4. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte l'ouverture par anticipation des crédits des dépenses d'investissement de l'exercice 2015 pour le budget principal conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
5. Le conseil municipal prend note de l'état annuel des acquisitions et des cessions de terrains pour 2014.
6. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la modification des statuts de la communauté de communes des trois frontières en vue de sa transformation en communauté d'agglomération.
7. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve et autorise la signature par le Maire du Contrat de Territoire de Vie Trois Pays révisé pour la période 2014/2019 qui formalise l'engagement du Département à soutenir les projets structurants s'inscrivant dans les axes de développement du territoire.
8. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le calcul de l'indemnité de logement annuelle à servir par la commune au Rabbin Raphaël BREISACHER, à savoir 25,62 €.
9. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les créations de postes prévues dans le tableau des effectifs et autorise le Maire à signer les arrêtés individuels correspondants.
10. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide l'admission en non-valeur d'une taxe d'urbanisme au motif d'irrécouvrabilité.

11. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'octroyer la mise à disposition gratuite de la salle Bixel du Foyer Saint-Léger à l'association Yoga Club de Blotzheim pour des cours de yoga ayant lieu tous les jeudis de 9 h à 11 h pour la période 2014-2015.

12. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'acquisition par la commune d'une bande de terrain représentant 2,03 ares située rue Hopfet appartenant à M. et Mme François HUGIN - sur laquelle la commune a empiété en son temps dans le cadre d'une réfection de voirie - au prix de 18.270,- €, charge le Maire de mandater un notaire aux fins d'établir l'acte de vente correspondant et autorise le Maire à le signer ainsi qu'à payer les honoraires du notaire.

13. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'adjonction de MM. Claude WILSER, Gilbert SCHOCH, Jean-Claude SITTER, José-Nicolas GARAU, Christian HIRTH et Arnaud VLYM en tant qu'associés du lot de chasse N° 1 pour l'adjudication 2015/2024.

14. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la nomination de M. Claude EPIS en tant que garde-chasse particulier du lot de chasse N° 1 pour l'adjudication 2015/2024.

15. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'adjonction de MM. Robert KUENTZ, Jean-Luc SCHROEDER et André BERLAUER en tant qu'associés du lot de chasse N° 2 pour l'adjudication 2015/2024.

16. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la nomination de M. Eugène SCHLICHT en tant que garde-chasse particulier du lot de chasse N° 2 pour l'adjudication 2015/2024.

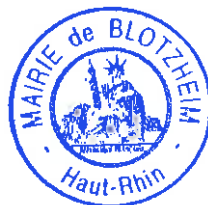
17. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la nomination de M. Ernest FRISCH en tant qu'estimateur des dégâts de gibier sur le ban communal pour l'adjudication 2015/2024.

18. Le conseil municipal prend note des actes signés par le Maire dans le cadre des délégations d'attribution reçues du conseil municipal conformément à la délibération N° 6 du 30 mars 2014.

19. Le conseil municipal prend note de la mise à disposition du recueil des actes administratifs du 2^{ème} trimestre 2014 émanant de la Communauté de Communes des Trois Frontières pendant les heures d'ouverture des bureaux au public.

20. Divers.

Les documents prévus par la loi N° 92-125 du 06.02.92 sont affichés en mairie de Blotzheim.



Le Maire,
Jean-Paul MEYER

Acte à classer**PVS_URB_18-2-15**

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-03-18T10-19-08.00 (MI93892345)

Identifiant unique de l'acte :

068-216800425-20150318-PVS_URB_18-2-15-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : PV_sommaire_18-02-15_urbanisme

Date de décision : 18/03/2015



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées
5.2.2. AUTRESActe : PV_sommaire_18-02-15.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 18/03/15 à 10:12

Par HABE Gwendoline

Demande de signature

Date 18/03/15 à 10:12

Par HABE Gwendoline

Signé

Date 18/03/15 à 10:19

Par MEYER Jean-Paul

Transmis

Date 18/03/15 à 10:19

Par MEYER Jean-Paul

Accusé de réception

Date 18/03/15 à 10:29

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : PV_sommaire_18-02-15_urbanisme

Date de transmission de l'acte : 18/03/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 18/03/2015

Numéro de l'acte : PVS_URB_18-2-15 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 068-216800425-20150318-PVS_URB_18-2-15-AU

Date de décision : 18/03/2015

Acte transmis par : Jean-Paul MEYER

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 5. institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées
5.2.2. AUTRES